



Animations
Web Conférences
Vidéos
Témoignages
Découvertes
Astuces...

EDITION SPÉCIALE EN LIGNE



Conseil Jardin n°9 : Valoriser les déchets verts

QU'EST-CE QU'UN DECHET VERT ?

Il s'agit de résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage ou domestiques (cuisine) ou encore de l'entretien des espaces verts. On retrouve par exemple :

- L'**herbe** issue des résidus de tonte ou de fauchage
- Les résidus de **taille**
- **Les feuilles mortes**
- Les **végétaux arrachés** suite au désherbage des massifs ou du potager
- Les **épluchures** de fruits et légumes

Ils peuvent constituer des volumes importants qu'il est possible de valoriser directement au jardin. On estime que les déchets organiques (ou biodéchets) représentent 40 à 60% du volume de nos poubelles.

RECYCLAGE ET REEMPLOI



Les solutions pour valoriser ses déchets verts sont nombreuses et accessibles à tous. Il est par exemple possible de **les réutiliser** afin de leur donner une seconde vie. **Les résidus de taille** (petites branches) peuvent être utilisés en paillage après avoir été broyées (voir fiche sur les solutions alternatives au désherbage chimique). On privilégiera les branches de petit diamètre pour cet usage. Il est possible de faire de même avec les résidus de tonte, en prenant soin de laisser sécher l'herbe un ou deux jours au soleil. Cela permet notamment d'éviter le phénomène de putréfaction.

Afin de **limiter les volumes de tonte**, qui peuvent parfois être importants, connaissez-vous les **tondeuses mulching** ? Ce modèle de tondeuse est idéal si vous ne souhaitez pas ramasser l'herbe lors de la tonte. En effet, elles sont équipées d'un système de lames particulier qui permet de **couper et broyer finement les brins d'herbe** qu'elles redéposent sur la pelouse lors du passage : c'est ce que l'on appelle le mulch (ou paillage). L'herbe ainsi broyée se comporte comme un paillage protecteur et apportera de la matière organique au sol en se décomposant.

Vous avez un poulailler ? Vos déchets de cuisine peuvent aussi servir à nourrir poules, lapins et autres animaux de basse-cour ! Cela permet de diminuer le volume de déchets mais aussi de dépenser moins en alimentation animale du commerce. Economique et écologique !

LE COMPOSTAGE



Le compostage est la transformation aérobie des déchets organiques par le biais de micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et d'organismes de plus grande taille (vers de terre, insectes). Les déchets verts vont alors être transformés en compost, un substrat riche en matière organique qui pourra être très utile par la suite au jardin.

Tous les déchets organiques sont compostables ! Il peut s'agir :

- Des déchets de cuisine
- Des déchets de jardin (s'ils n'ont pas été valorisés en paillage)
- Des déchets de maison : mouchoir en papier, rouleaux de papier toilette, d'essuie-tout, cartons et papier (non imprimés avec des encres chimiques)

Un composteur qui fonctionne bien contient **différents types des déchets** que l'on mélange :

- Les **déchets carbonés ou bruns** (tailles, branches, paille, carton, jeunes pousses) et **azotés ou verts** (déchets de tonte, de cuisine, pousses vertes) : on préconise d'apporter 1/3 de bruns pour 2/3 de verts
- Les déchets **humides** (déchets de cuisine, tonte, etc) et **secs** (papier, carton, branches, etc) : un composteur ne doit être un milieu trop sec ou trop humide pour bien fonctionner
- Les déchets **grossiers** qui se dégradent lentement et permettent de laisser passer l'air et les déchets **fins**, à la dégradation rapide mais qui se tassent et peuvent asphyxier le milieu

Les déchets carnés se compostent, mais difficilement et demandent une certaine maîtrise. On évitera de les mettre au composteur quand on débute. Dans le cas contraire, veillez à les couper en petits morceaux pour favoriser leur dégradation et à les placer du milieu du tas pour éviter d'attirer les animaux.

Environ 6 mois après le dernier apport, le compost sera prêt à être utilisé au jardin. Pensez à **brasser régulièrement** le mélange au cours du processus de transformation (tous les mois ou tous les deux mois). Cela permet de le décompacter et d'aérer le milieu. Arrivé à maturité, le compost pourra être utilisé en amendement organique pour améliorer la teneur en matière organique du sol ou comme support pour vos cultures en préparant un terreau que vous obtiendrez en mélangeant le compost avec votre terre de jardin. La quantité de compost dépendra des exigences des plantes à cultiver.

LE BRULAGE DES DECHETS VERTS EST INTERDIT !

Attention, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par la loi ! Cette activité polluante (émission de gaz et de fumées) et dangereuse (risque d'incendie) est encore trop souvent pratiquée.

Il existe des dérogations exceptionnelles décidées par le préfet de Département, notamment afin d'éviter la propagation de certains nuisibles mais ces mesures restent ponctuelles et strictement encadrées.

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT : MATTHIEU HUSSON, JARDINIER AMATEUR ET ADMINISTRATEUR A LA SCHN (SOCIETE CENTRALE D'HORTICULTURE DE NANCY)

En permaculture, le sol doit toujours être couvert, le paillage est donc très recherché. Tous les déchets de votre jardin seront utiles.

Le bois issu de branches de diamètre supérieur à 7 cm contient presque exclusivement du carbone. Il sera principalement utilisé **pour le chauffage**. Sinon, on formera des beaux tas de bois favorables à la biodiversité (hérisson, ...). Après décomposition sur le sol, ces beaux tas de bois seront étalés sur le sol pour l'enrichir en humus, un nouveau tas de bois sera alors installé.

Pour les **branches inférieures à 7 cm de diamètre**, elles contiennent toutes **les réserves** de l'arbre en nutriments (N, P, K), on évitera de les utiliser dans son chauffage. Du carbone qui brûle forme du CO², un gaz à effet de serre, utilisé par les plantes pour faire la photosynthèse. C'est un cycle, une énergie renouvelable.

Mais dans les petites branches, l'azote (N), le phosphore (P), le potassium (K), qui brûlent, forment des gaz particulièrement néfastes. Pas question de les brûler, ni dans le jardin (interdit), ni dans la chaudière.

En plus, **le ciel contient trop de carbone et le sol pas assez**. Alors broyez vos branches pour les laisser se décomposer sur le sol (sans broyeur, les tas de bois seront nombreux, faites-en un décor !).

Vous fertiliserez votre sol en réduisant les gaz à effet de serre, **vous participerez à lutter contre le changement climatique**.

Pour les gazons, il faut équiper votre **tondeuse d'un kit mulching** pour laisser les déchets de tonte sur place.

Les feuilles d'arbres, balayez vos allées en les poussant dans le gazon et passez la tondeuse pour les broyer. Broyées, elles n'ont plus de prise au vent, et elles se décomposeront plus vite. Vos arbres ont besoin de cette nourriture.

Pour pailler votre potager, **le broyage de branches et la tonte des feuilles d'automne** (mélange d'herbe et de feuilles) **sont les meilleurs paillages**. On en prélèvera une partie en laissant le reste sur place pour les arbres.

A défaut, la **tonte de gazon déshydratées** peut convenir, soit en l'utilisant par petites couches qui sèchent au soleil, soit en la faisant sécher avant utilisation.

Si vous utilisez vos déchets de tonte en forte épaisseur sans l'avoir déshydraté, l'herbe humide se compacte, se décompose sans oxygène **en acide humique** au lieu d'en produire, elle chauffe et brûle les plantes, les ravageurs sont attirés et l'odeur est désagréable.

Vos déchets de cuisine seront glissés sous les paillages décrits précédemment pour des raisons esthétiques.

A défaut, un composteur sera utilisé, mais une grande partie du carbone de ces déchets partira en gaz à effet de serre (CO² si vous aérez votre compost, méthane si vous ne l'aérez pas). Le sol ayant besoin de carbone, le paillage reste la meilleure solution.

Plus vos déchets sont carbonés (foin plutôt que tonte), **plus votre sol sera fertile**. Le carbone est nécessaire à la capacité de stockage de votre sol en fertilisant.

Dans un sol en bon état, on a toujours 20 fois plus de carbone que d'azote, et 16 fois plus d'azote que de phosphore.

Alors plus on met de carbone, plus on a d'azote (prélevé dans l'air). Et plus on a d'azote, et plus on aura de phosphore.

Par contre, **le premier paillage carboné ne se fera jamais au printemps** pendant la croissance de vos plantes. Il y aurait carence en azote, on parle de **faim d'azote**. Au démarrage, le sol sera prioritaire sur vos plantes. Le premier apport de paillage carboné se fera à l'automne, et au moins 3 mois avant votre culture.

En conclusion, tous les déchets (sauf plantes invasives) sont les bienvenus. Et plus ils sont carbonés, mieux ce sera pour le sol.